EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

6e séance du mardi 5 novembre 2024

Présidence de M. Eric Bettens, président

Le Conseil communal de Lausanne

– vu la pétition du Collectif de commerçants : pour une Ville respectueuse de ses commerçants (Mme Muriel Testuz) : *« Pour un poste de délégué aux commerces » ;*

– vu le rapport de la Commission permanente des pétitions ;

– considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et rapport-préavis, en vertu de l'article 73 *litt. a)* du Règlement du Conseil communal.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne

le mardi cinq novembre deux mille vingt-quatre.

Le président :

CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

Le secrétaire :